

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2021 AZURA AGENCY

Les contrats émis par AZURA Agency sont nominatifs : le contrat est établi au nom du Locataire principal qui aura la **pleine responsabilité** du bien loué ; les noms et prénoms de chaque occupant futur avec leur âge respectif devront être mentionnés sur l'engagement de location. Aucun contrat ne pourra être cédé ou transmis sans l'accord de l'Agence. L'Agence est en droit de remplacer la location par une autre, de valeur identique, sans indemnité ou réduction de loyer, si des raisons indépendantes de sa volonté l'y obligent. Dans tous les cas le versement de l'acompte vaut acceptation sans restriction des conditions générales en vigueur et valide la réservation.

PRIX : Ils comprennent :

La fourniture du logement pour la durée indiquée au contrat + l'eau, le gaz, l'électricité (pour le chauffage lorsque cette prestation est proposée : tarif au cas par cas selon les logements), l'utilisation des services propres à chaque résidence (piscine, tennis) + l'utilisation de notre service accueil à l'arrivée et au départ, ainsi que notre service technique et d'assistance durant le séjour (sauf Dimanches et jours fériés).

Les frais de dossier (29 €),

L'assurance Annulation-responsabilité civile-risques divers (3 % du montant net de la location).

Nos prix ne comprennent pas les prestations suivantes :

Les frais de virements étrangers (retenus par les banques françaises) ;

Le ménage (en option) durant votre séjour et à votre départ, les cautions;

La taxe de séjour (obligatoire selon tarif en vigueur et classement du logement) ;

Les services à la carte tels que : location de lit bébé, chaise haute, poussette, location de draps, location du linge de toilette, acceptation animal de petite taille dans certains logements **uniquement**.

Le supplément « Climatisation » lorsque le logement est équipé de la climatisation (en option).

ASSURANCE OBLIGATOIRE: Voir les conditions particulières de cette assurance pages suivantes.

Annulation, responsabilité civile, risques divers...Incluse dès le paiement de l'acompte pour toute location.

Tarif 3 % du montant de la location (hors prestations et taxes de séjour).

ANNULATION : En cas d'annulation énoncée par écrit (e-mail, ou courrier) : **45 jours ou +** précédant l'arrivée, les frais d'annulation de 150 € seront conservés par l'agence sur les sommes perçues, hors prime d'assurance ; entre **44 et 31 jours** : 25% du loyer contractuel est dû. **30 jours ou moins** avant l'arrivée : **100% du loyer contractuel est dû**. Toute location commencée est entièrement dûe et ne pourra faire l'objet d'un quelconque remboursement en cas d'interruption ou de départ anticipé.

Dans le cadre de la pandémie COVID 19, et en application de l'ordonnance 2020 – 315 du 25 mars 2020

nous vous proposerons sur demande le report de votre location dans un délai de 18 mois à compter de la date d'arrivée initialement prévue.

ARRIVEE : sur présentation d'une carte d'identité : **Début de la location** le samedi entre 14H30 et 18 H en **Juillet & Août** ; du lundi au samedi de **14H30 à 17H30** en dehors de cette période ; toujours en fonction de votre ordre d'arrivée et de la disponibilité du logement réservé (parfois ménage ou réparation en cours).

Arrivées le dimanche : Sur une sélection de logements et pour la période du **04 Juillet au 29 août**, locations possibles du **Dimanche au Dimanche** : Retrait des clés à l'Agence de 14h30 à 17h30.

Arrivées différées : En cas de retard, ou d'arrivée différée, le locataire doit téléphoner à l'agence avant 17H30, afin qu'elle puisse déposer les clefs du logement dans une box à code située à l'Agence et accessible 24h/24.

Ce service ne pourra se faire que dans le cas où la location est soldée.

Sans nouvelles du locataire, un délai de 24H étant écoulé, l'Agence considère qu'il y a rupture de contrat du fait du locataire, avec toutes les conséquences qui en résultent et Azura pourra relouer le logement sans indemnité ni remboursement.

DEPART : **Fin de la location :** **DEPART de 8h à 11h sur rendez-vous obligatoire ; en cas de départ de nuit (avant 8h)** restitution des clés dans la boîte aux lettres de l'agence.

Pour tout retard, un supplément de **50 €** sera automatiquement débité sur la caution.

Le logement doit **toujours** être libéré dans les conditions suivantes : vaisselle propre et rangée, meubles intérieurs et extérieurs laissés à leur place d'origine, couvre-lits en place, linge de maison rendu propre (housse canapé, dessus de lit, alèses, rideaux..) alèses jetables jetées, draps loués enlevés et remis dans le sac d'origine, frigo vide et dégivré, poubelle vidée et sortie. En cas de non respect de ces consignes, le temps de remise en état initial des lieux, sera facturé 50 €/ heure commencée + les éventuels frais de laverie, et le tout sera automatiquement débité sur la caution.

MENAGE : La prestation MENAGE pourra être demandée au moment de la réservation et **au plus tard**, au paiement du solde soit 1 mois avant la date d'arrivée. Toute demande ultérieure et notamment au moment de l'arrivée, ne pourra être prise en compte.

Toute réclamation concernant l'état de propreté du logement à l'arrivée devra être déposée **le jour même de l'arrivée avant 19h**. Passé ce délai **aucune réclamation** ni demande d'intervention de notre personnel de ménage, ne pourra être prise en compte. Si vous faites le ménage vous-même pour le départ, veillez à réaliser les points suivants : sols (balai, aspirateur, serpillière), vitres, cuisine (plaques, plan de travail, petit et gros électroménagers,...), salle d'eau, WC...

CAUTION : Il s'agit d'une garantie indispensable pour le propriétaire : la caution est obligatoire. Elle vous sera demandée à l'arrivée contre remise des clés. CAUTION acceptée uniquement par carte bancaire VISA, EUROCARD, MASTERCARD. Les espèces et chèques ne sont pas acceptés.

Caution appartement + caution ménage : 1) du Studio au 2 Pièces Cabine : **600 €**. 2) Du 3 Pièces au 3 Pièces-cabine ou mezzanine : **650 €**. 3) 4 pièces et + : **700 €** 4) Villas individuelles et Marinas : **1 500 €**. Possibilité d'obtenir un second jeu de clés contre une caution supplémentaire de **30€**. Caution télécommande clim : **150 €**

Si le ménage ou l'état des lieux de départ n'est pas conforme, nous procédons au ménage nécessaire et à la remise en état, remplacement, ou réparation dans le logement en débitant les sommes correspondantes **automatiquement** sur votre carte bancaire. La facture vous est ensuite adressée.

INVENTAIRE / ETAT DES LIEUX: La fiche d'état des lieux mise à disposition dans le logement doit être soit renvoyée par mail (location@azura-agency.com) soit déposée dans **LA BOITE AUX LETTRES** de l'agence **le lendemain de l'arrivée au plus tard**, dûment remplie et signée par le locataire, avec indication éventuelle des objets manquants par rapport à l'inventaire, ainsi que le signalement du matériel abimé ou défectueux.

Hors ce délai, l'agence considérera que rien n'est à signaler. Ainsi, tout manquement ou détérioration dont l'agence aura connaissance ultérieurement, seront **systématiquement** retenus sur la caution du locataire.

Si vous sollicitez la prestation MENAGE, les départs devront avoir lieu **avant 9 h sur rendez-vous**.

INTERVENTIONS/DEPANNAGES : En raison des difficultés éprouvées en saison pour obtenir l'intervention d'une entreprise spécialisée en dépannage (prestataires extérieurs à l'agence), celle-ci interviendra **à tout moment sans rendez- vous**, en présence ou non du locataire, dans les heures ouvrables et hors dimanches et jours fériés. L'Agence décline toute responsabilité quant au délai nécessaire à la réalisation de réparations éventuelles. Le locataire ne pourra réclamer aucune indemnité ou réduction de loyer au cas où des réparations urgentes apparaîtraient pendant la location. De même, en cas d'objet manquant et indispensable à la location stipulé dans l'inventaire, le locataire pourra le réclamer à l'Agence, qui le lui fournira dans la mesure du stock disponible et dans les meilleurs délais possibles.

OCCUPATION DU LOGEMENT ET CAPACITE : L'Agence se réserve le droit de **résilier le contrat sans indemnité si 1 ou plusieurs occupants** ne sont pas ceux initialement prévus au contrat. Le locataire, et les occupants figurants sur l'engagement de location, pourront jouir sans restriction du logement et des équipements de la résidence (piscine, tennis, etc..).Chaque résidence a ses propres dates d'ouverture et de fermeture de ces équipements : AZURA ne peut être tenue pour responsable en cas de problèmes techniques ou sanitaires empêchant l'utilisation des dits équipements. Le comportement du locataire (et autres occupants) devra être paisible et courtois; le logement fera l'objet de soins attentifs de leur part. Dans tous les cas où il en existe, le locataire se conformera au règlement intérieur des résidences où il sera logé. Le logement ne peut être occupé par un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil de celui-ci, indiqué sur le contrat. Le nombre de personnes, le nom-prénom et date de naissance doivent être précisés lors de la réservation ; en tout état de cause, il est rappelé que chaque logement est prévu pour accueillir une seule famille.

L'Agence aura la possibilité de **résilier le contrat 24H** après une mise en demeure notifiée au locataire : 1) Si le logement est occupé par un nombre de personnes supérieur à celui porté au contrat ou par des personnes différentes de celles mentionnées sur l'engagement de location 2) Si les occupants font l'objet de plaintes du voisinage pour tapage ou non-respect du règlement de copropriété ou du règlement intérieur de la résidence ou pour toute dégradation des espaces communs ou privatifs. 3) Si pendant le séjour, le logement n'est pas maintenu dans un état correct de propreté intérieure et extérieure.

Spécial Internet : Le **locataire principal** figurant au contrat sera **seul responsable** de l'ensemble des sites internet visités et autres téléchargements pendant toute la durée du séjour lorsque le logement est équipé de Wifi.

Pour acceptation et sans restriction,

SIGNATURE DU LOCATAIRE :